

Langue et Littérature

Actualité du message contenu dans l'hymne national et la symbolique des couleurs du drapeau congolais

Ndovya Mundala Jah, Professeur Associé
Université de Goma (UNIGOM), RDC
ndovyanzanzu@gmail.com

Résumé

S'inscrivant dans un thème principal : la souveraineté de la République Démocratique du Congo 62 ans après : consolidation ou dégradation, énoncé pour une série de conférences à l'occasion du soixante-douzième anniversaire de l'accession de la République Démocratique du Congo à l'indépendance ; ce texte tente de décrypter le message du « Debout Congolais » et déceler la symbolique des couleurs du drapeau. Par une lecture modalisatrice, il ressort que le chant patriotique congolais traduit la mémoire de douleur dans certains vers et cela dans un contexte de 1960. Dans le contexte actuel, l'hymne national congolais interpelle, exhorte. Dans la mémoire collective, il rappelle l'engagement et la responsabilité du Congolais.

Mots clés : Souveraineté, Actualité, Hymne national, Symbolique des couleurs, Lecture modalisatrice

The timeliness of the message contained in the national anthem and the symbolism of the of the colors of the Congolese flag

Abstract

As part of a main theme : the sovereignty of the Democratic Republic of Congo 62 years later : consolidation or degradation, set out for a series of conferences, on the occasion of the seventy-second anniversary of the accession of the Democratic Republic of Congo to independence ; this text attempts to decipher the message of the « Debout Congolais » and detect the symbolism of the colors of the flag. Through a modalizing reading, it emerges that Congolese patriotic song translates the memory of pain in certain verses and this in the context of the 1960. In the current context, the Congolese national anthem calls out and exhorts. In the collective memory, it is a reminder of the commitment and responsibility of the Congolese.

Keywords : Sovereignty, Actuality, National anthem, Symbolism of colors, Modalizing reading

0. Introduction

Comme dans tous les autres pays du monde, la République Démocratique du Congo célèbre chaque le 30 Juin 2022 l'anniversaire de la date de l'indépendance. Il semble que ce soit une bonne coïncidence pour l'année 2022, comme la journée tombe jeudi. Les activités scientifiques organisées à cette occasion peuvent nous permettre de revenir au passé pour envisager l'avenir de notre pays.

Parmi les recommandations du Père de l'Indépendance, citons Emery Patrice Lumumba, dans son allocution du 30 Juin 1960, il y a celle qui nous demande de faire de cette date une journée illustre que nous garderons ineffaçablement gravée dans nos cœurs, date dont nous garderons avec fierté la signification à nos enfants pour que ceux-ci, à leur tour, fassent connaître à leurs fils et petits-fils l'histoire glorieuse de la lutte pour la liberté.

Aussi, faut-il chaque fois, en commémorant cette date, passer en revue les souvenirs, les armoiries, les symboles sur lesquels reposent les valeurs de la République Démocratique du Congo. Nous inscrivant dans le thème central, à savoir : « **La souveraineté de la République Démocratique du Congo, 62 ans après : consolidation ou dégradation** », nous avons choisi l'hymne national : Debout congolais, pour une lecture critique au niveau de l'énonciation. Autrement dit, décrypter l'actualité contenue dans l'hymne national et déceler la symbolique des couleurs du drapeau en procédant à une lecture modalisatrice.

Notre lecture du « Debout congolais », de l'historicité à la littérarité de certains vers, tentera de montrer la valeur de la modalisation de ce poème ; Chant patriotique congolais en répondant aux questions ci-après : Comment le poète compositeur s'inscrit-il dans ses énoncés ? En analysant les vers, comment nous inscrivons-nous dans ce chant patriotique ? Quel message faut-il associer à la symbolique des couleurs du drapeau congolais ? Nous pensons qu'interroger les indices d'énonciation dans notre hymne national, notamment les exclamatifs, les impératifs, les conditionnels, les possessifs, les démonstratifs, certaines figures de style, un vocabulaire approprié, nous permettra de satisfaire cette lecture. Ainsi, nous proposons-nous de présenter un cadre théorique et méthodologique qui fonde notre lecture avant de passer au sujet proprement dit.

I. Cadre théorique et méthodologique

Ce point se fixe comme objectif de circonscrire le sujet dans une théorie linguistique et développer l'opérativité de notre méthodologie pour permettre au lecteur de bien comprendre les analyses et épargner l'étude de toute subjectivité spéculative.

I.1 Cadre théorique

Deux notions sont complémentaires ici : l'énonciation et la modalisation. Leur compréhension nous facilitera l'interprétation et la lecture de notre poème, chant patriotique congolais.

I.1.1 De l'énonciation

Le principe de la linguistique énonciative est l'étude de production des énoncés par les locuteurs dans la réalité de la communication vivante. Dans cette optique, elle est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation, un fait de langage qui laisse dans l'énoncé les traces ou marques du sujet parlant ou écrivant.

Michael Bakhtine nous renseigne que chaque mot renvoie à un ou à plusieurs contexte (s), dans lesquels il a vécu son existence socialement sous-tendue. (...) Le mot langage est un lexème semi-étranger. Il ne le sera plus quand le locuteur y logera son intention, son accent en prendra possession, l'initiera à son aspiration sémantique et expressive (Bakhtine, M.M, 1978 :114-115).

Si nous admettons avec Kerbrat-Orecchioni (1999, 2002, 2009) que l'énonciation soit la recherche des procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui, il se comprend, comme le souligne Dominique Maingueneau (2001), que tout acte d'énonciation est un événement unique qui s'établit entre un énonciateur et un destinataire particuliers dans une situation particulière. Il renvoie au domaine de la parole. L'Énoncé est une chaîne linguistique qui peut être mise en rapport avec le contexte situationnel qui a permis son émergence. Dans le cas d'un message écrit, ce contexte est verbalisé, lui aussi, par des formes linguistiques.

C'est pourquoi, avant de nous atteler à la compréhension de la modalisation, la base de cette analyse, soulignons, avec E. Benveniste (1966, 1977), que l'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue. L'objet linguistique qui résulte de cette utilisation est

l'énoncé. Bref, le principe de la linguistique énonciative est l'étude de production des énoncés par les locuteurs dans la réalité de la communication vivante.

1.1.2 De la modalisation

Définie comme un dédoublement énonciatif permettant au locuteur de porter un commentaire réflexif sur l'énoncé qu'il produit, la modalisation est la mise à distance du locuteur avec ce qu'il dit ou écrit. Elle est liée au processus d'énonciation : ce sont les différents moyens par lesquels le sujet exprime son attitude, son opinion vis-à-vis de son destinataire et de son énoncé. Selon Robert Vion, la modalisation se présente comme un phénomène complexe et paradoxal (Vion, R, 2012 :203). Pour Ducrot, si les énonciateurs parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur opposition, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles (Ducrot, O, 1984 :204). Ainsi, peut-on distinguer :

➤ *Les modalités d'énonciation*

Elles manifestent l'attitude du locuteur par rapport au destinataire. Elles se traduisent par les choix de types, selon que le sujet veut affirmer quelque chose, interroger ou donner un ordre.

➤ *Les modalités d'énoncé*

Elles traduisent le point de vue du sujet de l'énonciation vis-à-vis de ce qu'il énonce. Ce sont les marques de la subjectivité. Pour les trouver, il faut se demander ce que serait l'énoncé le plus neutre possible. Cette subjectivité peut s'exercer sur le plan affectif lorsque le sujet de l'énonciation exprime un sentiment : « Debout Congolais ».

Le commentaire réflexif permet au sujet de s'investir davantage alors même que, par la distanciation vis-à-vis de l'énoncé, il en diminue son degré de prise en charge. La modalisation de l'énoncé est, donc, du domaine du contenu : une ou plusieurs phrase(s), un état du discours, sont essentiels comme comportant un certain degré d'adhésion du sujet à son discours.

I.2 De la méthodologie

Nous nous proposons une méthodologie qui prendra en compte la dimension énonciative de la modalisation. Le phénomène occasionnel peut ainsi se définir comme un dédoublement

énonciatif de la position du locuteur, qui produit simultanément un énoncé et un commentaire sur cet énoncé (Vion, R, 2012 :209). Ce commentaire réflexif a comme premier effet une opacification du sens de l'énoncé. Ce phénomène a été décrit par Jacqueline Authier-Revuz à propos de la modalisation autonymique par l'utilisation de gloses méta-énonciatives qui se présentent comme un commentaire simultanément portant sur une forme linguistique en construction. Authier-Revuz (1998) caractérise ce dédoublement énonciatif en remarquant que le commentaire est construit comme position de surplomb par rapport à l'énoncé. La modalisation se manifeste alors par la coexistence d'énonciateurs correspondant au même locuteur. La modalisation autonymique correspond à une modalisation portant sur la forme du dire. C'est cet aspect qui orientera d'avantage notre lecture du « Debout Congolais ».

Nous voudrions analyser ici un autre aspect de la modalisation selon lequel le commentaire réflexif porte sur le contenu de l'énoncé. Qu'il s'agisse d'un commentaire portant sur la forme ou sur le contenu du dire, la modalisation met en œuvre un dédoublement énonciatif. C'est ce dédoublement qui provoque les phénomènes de surplomb et d'opacification du sens que nous venons d'évoquer.

Modaliser un énoncé, c'est exprimer un jugement ou un sentiment sur son contenu. L'énonciateur peut nuancer son énoncé en le présentant comme vrai, faux, douteux, incertain, possible,...

Les exclamatifs, les impératifs, les conditionnels, les possessifs, les démonstratifs permettent de modaliser un énoncé. Le vocabulaire positif ou négatif, le comparatif ou le superlatif, certaines figures de style (comparaison, métaphore, antiphrase, hyperbole ..., la ponctuation (guillemets, italique, points de suspension ...) indiquent également le jugement de l'énonciation sur son énoncé. Voilà des éléments à mettre à profit dans nos analyses.

II. **Hymne national « Debout congolais » et la symbolique des couleurs du drapeau congolais : *Lecture modalisatrice***

Dans ce point, selon l'orientation du thème, nous nous proposons de présenter une lecture modalisatrice du Debut congolais et terminer par la symbolique des couleurs du drapeau congolais.

II.1 Lecture modalisatrice de l'hymne national, « Debout congolais »

II.1.1 Un mot sur les auteurs et présentation du texte

L'histoire de l'hymne national, « Debout congolais » nous renseigne qu'elle a été composée par le Révérend Père Simon-Pierre Boka et Monsieur Joseph Lutumba.

- Simon-Pierre Boka Di Mpasi Londi est né le 20 Septembre 1929 à Lemfu au Congo Central, père jésuite, il est mort à Abidjan le 07 Septembre 2005.
- Joseph Lutumba Tu-Vilu est né au Congo Central en 1926 et mort en 1983. Ils étaient collègues au Noviciat des Pères jésuites à Djuma.

Le compositeur du Debout Congolais, Père BOKA avait sollicité le service de Lutumba pour appréciation. L'hymne national congolais a été exécuté pour la première fois à Louvain (Belgique), le 29 Juin 1960. Voici le texte :

*Debout congolais,
Unis par le sort,
Unis dans l'effort pour l'indépendance.
Dressons nos fronts, longtemps courbés
Et pour de bon prenons le plus bel élan, dans la paix.
O Peuple Ardent, par le Labeur
Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant, dans la paix.
Citoyens,
Entonnez l'hymne sacré de votre solidarité
Fièrement,
Saluez l'emblème d'or
De votre souveraineté
Don béni, Congo !
Des aïeux, Congo !
O pays, Congo !
Bien-aimé, Congo !
Nous peuplerons ton sol
Et nous assurerons ta grandeur.*

Trente juin, ô doux soleil
Trente juin, du trente juin
Jour sacré, soit le témoin
Jour sacré, de l'immortel
Serment de liberté
Que nous léguons
À notre postérité
Pour toujours !

II.1.2 Du titre : « Debout Congolais »

Ce titre est constitué de deux mots : debout et Congolais.

- Dans le contexte de la proclamation de l'indépendance, « debout » est un adjectif invariable qui traduit une admiration, un témoignage de l'événement solennel : le Congolais est debout.
- Mais, dans le contexte actuel, « debout » est un adverbe et exprime une exhortation, une interpellation. C'est comme si le poète remarquait une nonchalance dans le chef du Congolais et l'interpelle.

II.1.3 Lecture modalisatrice des vers

Composé de 26 vers, selon notre façon d'exécuter le chant et le noter, nous nous proposons d'analyser quelques vers clés en considérant le contexte énonciatif de la première exécution, la proclamation de l'indépendance et celui de notre génération, c'est-à-dire après 1996.

« Debout Congolais

Unis par le sort

Unis dans l'effort pour l'indépendance ».

Comme nous l'avons souligné en explicitant le titre, le poète admire la bravoure des Congolais qui se sont mis debout, qui sont unis à cause du même sort subi et l'effort à l'unisson, l'indépendance est arrachée. Nous avons gagné, par conséquent :

« Dressons nos fronts, longtemps courbés

Et pour de bon prenons le plus bel élan, dans la paix ».

Les deux vers traduisent la jouissance de la proclamation de l'indépendance qui vient essuyer les humiliations, les brimades, l'esclavage, etc. Le poète nous appelle à être témoin du jour qui serait mémorable pour toutes les générations. Ainsi, devons-nous revivre seulement les moments historiques et décisifs de l'histoire du pays dans ses sources.

En revanche, le contexte actuel donne le sens d'une interpellation, d'une exhortation. Le poète nous appelle au patriotisme et au nationalisme exprimés et engagés. Il s'étonne de la non appropriation des événements légitimateurs qui fonderaient l'histoire du Congo et sur lesquels les Congolais devraient construire leur identité ; une identité commune en s'engageant passionnément pour le Congo. Irrité, il s'exclame « *Debout Congolais* ». Traduisant la mémoire de douleur, subissant le même sort, le poète appelle les Congolais à l'unisson et un effort pour leur émancipation. Il rappelle aux Congolais, dans la mémoire collective, ce que seraient leurs engagements et leurs responsabilités. D'où l'usage des impératifs :

« *Dressons nos fronts,.... Prenons le plus bel élan, dans la paix* ». Autrement dit, lavons-nous des humiliations.

La réalité sociale prouve que nous peinons à dresser les fronts. Prendre un bel élan signifie ici regardons ensemble vers l'avenir et la « paix » est un défi à relever pour prendre l'élan. Les Congolais doivent réfléchir sur les conditions de jouissance de leurs droits et libertés.

« *O peuple ardent, Par le labeur*

Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant, dans la paix ».

Dans le contexte de la proclamation de l'indépendance, « O » traduit une admiration. C'est cette même ardeur, par le labeur qui devra animer les Congolais pour arriver à bâtir un pays plus beau qu'avant. « Le labeur » fait référence à la colonisation. C'est-à-dire ce que la Belgique nous laisse aujourd'hui est le fruit de notre ardeur due au labeur. Et LUMUMBA le traduit en des termes simples dans son discours : « *Nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte.... C'est une lutte qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé par force* ».

Dans un ton interpellatif, le poète réitère le même souhait pour les Congolais d'aujourd'hui. Le souvenir doit nous servir de repère pour la mémoire collective. D'où ces vers :

Don béni, Congo !

Des aïeux, Congo !

O pays, Congo !

Bien aimé, Congo !

Même si la vie contraste avec la réalité, le poète nous rappelle que le « Congo » est un « don » de la nature et « des aïeux ». C'est cela qui attire plus l'admiration du poète et crée un sentiment de fierté. « ***O pays, Congo*** ». Faisant une intertextualité avec la « Zaïroise » de la deuxième République, l'on peut référer aux vers ci-après : « ***O doux ! O fier, pays du Zaïrois, Pays de nos Aïeux. Soyons en fiers*** ». Sur le plan stylistique, l'épiphore « ***Congo !, Congo !, Congo !*** » vient renforcer cette admiration du pays.

« Nous peuplerons ton sol et nous assurons ta grandeur ».

Par son historicité, à la date de 30 Juin 1960, les Congolais de l'époque, témoins de l'événement, devaient prendre un engagement pour un avenir radieux à la prospérité. Cette sorte de prosopopée traduit un engagement ferme : d'où l'usage de la première personne du pluriel « ***nous*** peuplerons », du possessif « ***ton*** sol, ***ta*** grandeur ».

Au regard du vers, le seul engagement que les Congolais peuvent se prévaloir d'avoir tenu est celui de peupler le sol. De 15.000.000 d'Habitants à l'indépendance, le Congo peut facilement compter 100.000.000 d'Habitants. Mais la grandeur est-elle assurée ? Il y a lieu de parler d'une majorité vide d'âme, une quantité sans qualité d'esprit. Le contraste de la réalité actuelle montre que ce peuplement ne garantit à rien l'intégrité territoriale.

Ainsi, pour peupler et assurer la grandeur du Congo, un serment est-il nécessaire : celui de la liberté :

« Serment de liberté

Que nous léguons

À notre postérité

Pour toujours »

L'emploi du présent justifie la réalité et la véracité des faits énoncés : « ***nous léguons*** » et cela du début à la fin. Notre engagement commun, et cela est de notre responsabilité, de peupler le sol congolais afin d'assurer sa grandeur. Cela n'est possible que si nous tenons au serment de léguer pour toujours la liberté aux générations futures. Chaque Congolais devrait s'inscrire dans cette logique ; d'où l'usage de « ***nous, notre*** ». Il en est de même pour l'emploi de l'adverbe de temps « ***toujours*** », le serment implique une sorte d'héritage qui devrait se transmettre de père en fils.

Dans le contexte actuel, ces vers sont comme des paroles prophétiques qui veulent rappeler à l'ordre les Congolais.

II.2 Symbolique des couleurs du drapeau congolais

II.2.1 Cadre contextuel du drapeau congolais

Le drapeau de la République Démocratique du Congo a été adopté au référendum constitutionnel de Février 2006. Il est inspiré de l'ancien drapeau du Congo-Kinshasa version, 1963-1971. La Constitution de la République Démocratique du Congo souligne, à son Article 1^{er} : « ... Son emblème est le drapeau bleu ciel, orné d'une étoile jaune dans le coin supérieur gauche et traversé en biais d'une bande rouge finement encadrée de jaune ». Voici ce drapeau :



La description textuelle ne reflète pas la vraie impression que lorsqu'on est en face du drapeau congolais. Tenir ce drapeau nous renvoie à une réalité éblouissante qui frappe l'esprit de l'observateur avisé telle une forte lumière. C'est du symbolique. Parlant de l'éblouissement, Greimas souligne : « *Il ne s'agit donc pas ici d'un simple changement d'isotopie textuelle, mais d'une véritable fracture entre la dimension de la quotidienneté et le moment d'innocence, le passage vers ce nouvel état des choses se manifestant comme l'emprise d'une force venant de l'extérieur : l'éblouissement est, en effet, d'après les dictionnaires, un état de vue frappée par l'éclat trop brutal de la lumière* » (Gréimas, A-J, 1978 :16).

Ainsi, faut-il comprendre que la communication esthétique s'effectue sur le plan visuel. Ce sont les couleurs qui frappent la vue du sujet : c'est le palier le plus profond de la visualité.

II.2.2 Des couleurs du drapeau

Le drapeau de la République Démocratique du Congo est composé au total de 3 couleurs, à savoir : le bleu, le rouge, le jaune.

Il est tricolore bleu ciel, de forme rectangulaire, orné d'une étoile jaune dans le coin gauche supérieur et traversé en biais d'une bande rouge finement encadrée de jaune.

➤ *La couleur bleue*

La couleur bleu symbolise la paix dans un pays toujours en conflit depuis l'accession à sa souveraineté nationale en 1960. Par ailleurs, la Constitution de Février 2006 qui a consacré ce drapeau à la République Démocratique du Congo est issue de l'Accord Global et Inclusif, fruit d'une longue période de guerre. Cette couleur occupe plus de 70% du drapeau.

En effet, en 2006, après l'adoption de la Constitution et les premières élections démocratiques, le pays a connu une certaine stabilité sécuritaire sur l'ensemble de son territoire. C'est cette hypothèse d'interprétation du drapeau qui nous pousse à croire que le bleu symboliserait la tranquillité de ces temps (2006) et porte l'envie et l'espoir des Congolais (es) de retrouver la paix et de la vivre.

➤ *La couleur rouge*

Le rouge symbolise le sang des martyrs qui ont donné leurs vies pour le pays, dès l'indépendance à ce jour. La bande rouge traverse le drapeau du coin droit supérieur au coin gauche inférieur. L'hypothèse serait de considérer que cette disposition explique, en effet, la coulée du sang des martyrs aux quatre coins du pays.

➤ *La couleur jaune*

La couleur jaune est le signe de la richesse du pays tandis que l'étoile jaune renvoie à un pays unis, promis à un avenir radieux. Les deux barres jaunes encadrant la couleur rouge nous poussent à penser que c'est la richesse inestimable du pays, à la base du sang versé. Autrement dit, les Martyrs ont versé leur sang pour avoir tenté de protéger cette richesse des prédateurs. Il convient de faire observer que la plupart des rebellions du pays sont basées sur le business et le pillage des ressources naturelles de la République Démocratique du Congo. Ainsi, le fait n'est-il pas fortuit si ces barres encadrent la couleur rouge suivant la même trajectoire. Il exprime aussi la richesse partout dans le pays.

➤ *L'étoile, un autre élément du drapeau congolais*

L'étoile symbolise l'unité du pays. Le peuple congolais, dans toute sa diversité, doit être unifié (uni) pour l'émergence et le développement du pays. C'est au prix de l'unité dans la paix que les richesses de la République Démocratique du Congo pourraient être bénéfiques aux Congolais et à l'humanité toute entière. D'où, la couleur jaune de l'étoile baignant dans le bleu.

III. Brève discussion des résultats

L'usage énonciatif de la première personne de conjugaison montre que le compositeur voulait qu'en exécutant l'hymne national « *Debout congolais* », l'on se pose en sujet parlant. En s'identifiant au poète, on doit assumer les paroles exécutées dans le chant en se les appropriant. « *Nous* » désigne ici l'ensemble des Congolais parmi lesquels se trouve obligatoirement le locuteur, celui qui exécute l'hymne national. C'est-à-dire qu'on devra considérer l'usage de « *nous* » dans son sens social. Il désigne « *je* » qui exécute l'hymne national. En des termes simples : personne ne chante pour un autre.

Les déterminants possessifs réfèrent, dans l'hymne national, à la situation d'énonciation. Comme nous venions de le souligner tantôt, il faudra considérer leur emploi social pour « *notre* ». Mais l'usage de « *ton* » qui implique le destinataire réfère au récepteur qui n'est rien d'autre que le Congo. Autrement dit, le Congolais comme individu s'identifiant en « *je* », « *nous* » son usage social, s'adresse et prend un engagement vis-à-vis de « *tu* », « *ton* » qui est la terre congolaise, le territoire congolais qui accède à la souveraineté.

Le temps joue un rôle non négligeable dans l'interpellation. L'emploi de l'indicatif présent nous renseigne sur la réalité des faits et cela de génération en génération. Le fait est éternel ; d'où, l'usage du présent ; et cela doit être une réalité ; d'où, l'usage de l'indicatif.

L'identification de « *je* » en « *nous* » repose sur une connaissance partagée entre le locuteur et le destinataire. « *Toujours* », dernier mot de l'hymne national congolais, vient renforcer l'usage du mode indicatif et du temps présent. Revenant sur le discours de Lumumba, cela devra aller du père au fils, de génération en génération.

Les modalités d'énonciation partent de l'injonctif à l'assertif. « *Dressons nos fronts... nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur* ». La modalité assertive révèle l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé. Cet acte de parole justifie un engagement que chaque exécutant de l'hymne national prend. C'est un jugement sur le Congo que chacun présente comme vrai. La phrase déclarative, dans ce chant patriotique congolais, implique un jugement sur la valeur de vérité contenue dans les énoncés. C'est de la subjectivité que le poète voudrait

qu'on se manifeste comme nous l'avons dit tantôt en assumant le contenu des énoncés de l'hymne national quand chacun l'exécute.

Non seulement le texte est révolutionnaire, mais il est aussi interpellatif. Il nous mobilise autour d'un idéal commun. C'est un projet de société pour chaque Congolais digne de l'être. Ainsi, au regard de cette lecture, nos actes semblent-ils être en désaccord avec les paroles du chant patriotique.

Bâtir dans la paix pose le postulat de celle-ci comme une vertu à cultiver. Cette vertu ne peut naître que de la force de l'âme. L'idéal du chant patriotique donne la garantie de la paix, c'est la jouissance des droits et libertés, c'est ce plus bel élan. Nous devons protéger précieusement et aimer notre pays qui est don de nos Aïeux.

Cette modeste lecture montre que le Congolais semble n'avoir pas honoré son serment vis-à-vis du Congo et des générations à venir. Le Congolais ne prend pas ses responsabilités comme il le promet chaque fois qu'il exécute l'hymne national. Cela signifie que nous manquons de lucidité et nous ne méditons pas sur les belles paroles contenues dans notre chant patriotique « *Debout congolais* ».

C'est cette faiblesse, il me semble que l'ennemi exploite malheureusement sous les yeux impuissants du Congolais. Agir conformément aux belles paroles contenues dans ce texte peut changer l'histoire du Congo. À tout dirigeant de quelque niveau qu'il soit, le chant patriotique congolais est un bon projet de société. L'analyse des couleurs du drapeau national nous appelle chaque fois à une rétrolecture pour une meilleure appropriation de réalités du pays.

IV. Conclusion

Notre réflexion a porté sur *L'actualité du message contenu dans l'hymne national et la symbolique des couleurs du drapeau congolais*. Ce sujet s'inscrivait dans le grand thème énoncé pour une série de conférences, à l'occasion du soixante-douzième anniversaire de l'accession de la République Démocratique du Congo à l'indépendance, à savoir : « **La souveraineté de la République Démocratique du Congo 62 ans après : consolidation ou dégradation** ». Nous nous sommes proposé une lecture modalisatrice pour décrypter le message du « *Debout Congolais* » et déceler la symbolique des couleurs du drapeau. De nos analyses, il est ressorti que le chant patriotique congolais traduit la mémoire de douleur dans certains vers : « *Peuple ardent, par le labeur* » et cela dans un contexte de 1960. Dans le contexte actuel, l'hymne national congolais interpelle, exhorte les filles et fils du Congo qui semblent sommeiller. Il faudra les réveiller en leur rappelant, dans la mémoire collective, ce

que seraient leurs engagements et responsabilités. Le compositeur voulait, dans le contexte de la proclamation de l'indépendance, susciter une lueur d'espoir avec ce chant patriotique.

Pour terminer, chaque fois que nous exécutons notre hymne national, nous devons le faire avec l'idée d'assurer notre identité comme un peuple debout, unis par un même sort et dans l'effort pour garantir notre indépendance spirituelle, politique et économique. Que nous soyons un jour jugés par la postérité d'avoir assuré la grandeur du pays, d'avoir légué un pays libre et plus beau. La Zaïroise peut nous inspirer davantage, car celle-ci exprimait un réalisme incrusté dans la mentalité même du Zaïrois.

V. Références bibliographiques

- Authier-Revuz, J. (1998). Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et Problématiques du sujet. In : Vion, R. (éd). *Les sujets et leurs discours, énonciation et interaction*. Presses Universitaires de Provence, pp :63-79.
- Bakhtine, M-M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Benveniste, É. (1966). *Problème de Linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- Benveniste, É. (1974). *Problème de Linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- Constitution de la République Démocratique du Congo, Février 2006.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Greimas, A-J. (1987). *De l'imperfection*, Pierre Fenlac.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1999, 2002, 2009). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2001). *L'énonciation littéraire II. Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Nathan/HER.
- Vion, R. (2012). *La modalisation : un mode paradoxal de prise en charge*. *Filolinguist-port*, N°14 (2), pp 203-224.